

LEGENDE

P5 PROFIL DE REFERENCE (Sanne-Dolon)

R1 ZONE INCONSTRUCTIBLE

B1

B2

B3 ZONE CONSTRUCTIBLE SOUS CERTAINES CONDITIONS

Bir

Bi1

Concernant le Rhône uniquement

— — — — — ALTITUDE DE ZONE "A" DU PSS

— — — — — ALTITUDE DE LA CRUE DE 1955

— — — — — ALTITUDE DE LA CRUE DECENNALE

— — — — — ALTITUDE DE LA CRUE CENTENNALE

— ALTITUDE DE LA COMMUNE ET PERIMETRE D'ETUDE

F100 : 125.35 ALTITUDE DE LA CRUE CENTENNALE AU DROIT DU Point Kilométrique CONSIDERE (dans le NGF Orthométrique)

F10 : 120.10 ALTITUDE DE LA CRUE DECENNALE AU DROIT DU P.K. CONSIDERE (N.G.F. Orthométrique)

32 Point Kilométrique DU RHÔNE

h
0,30 HAUTEUR INDICATIVE DE SUBMERSION A LA CRUE DE REFERENCE (en mètre)

d
2 DUREE INDICATIVE DE SUBMERSION A LA CRUE DE REFERENCE (en jours)

⚡ TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE

Les cotes de références sont indiquées dans le système orthométrique. La conversion des cotes du système NGF Orthométrique dans le système IGN1969 se fait en ajoutant 0.22m à la cote Orthométrique, pour le secteur de Sablons.